ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Medecine scolaire

Question écrite n° 13106

Texte de la question

M Gautier Audinot attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, sur les effectifs sans cesse en diminution de la medecine scolaire. Chaque annee, un nombre important de medecins scolaires faisant valoir leurs droits a la retraite ne sont pas remplaces faute de credits suffisants. Il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur ce probleme prejudiciable aux enfants, bien que sachant que son ministere n'a pas la maitrise des moyens en personnel de sante scolaire, et lui indiquer si cette double tutelle ministerielle ne represente pas un frein au reglement du sujet precite.

Texte de la réponse

Reponse. - Conduire une politique de sante en faveur des enfants et des adolescents en milieu scolaire, sans disposer de la maitrise de la totalite des moyens de cette politique pose en effet de nombreux problemes, d'autant plus importants dans le contexte actuel de diminution des effectifs de medecins scolaires. C'est la raison pour laquelle un accord de principe est intervenu entre les deux departements ministeriels concernes, sur le transfert complet au ministere de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, de la gestion des medecins de sante scolaire ainsi que des secretaires medico-scolaires. La realisation de ce transfert reste toutefois subordonnee a l'adoption de mesures d'accompagnement de nature a enrayer les difficultes de fonctionnement du service. Il s'agit notamment de la remise au niveau de 1983 des emplois budgetaires de medecins scolaires et ce, progressivement a partir de la loi de finances pour 1991, ainsi que de la creation concomitante d'un corps d'accueil permettant un recrutement de medecins titulaires. Le ministere de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, a d'ores et deja engage les etudes necessaires a la realisation de ce projet dont l'aboutissement creerait sans nul doute les conditions d'un reglement d'ensemble des problemes du service de sante scolaire auquel il est tres attache.

Données clés

Auteur : M. Audinot Gautier
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 13106
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports
Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 mai 1989, page 2301